

LES FRAGMENTS DE VITRAUX
DU GROUPE EPISCOPAL DE
LYON -

Lors des fouilles archéologiques du groupe épiscopal de Lyon menées entre 1971 et 1980 sous la direction Jean-François Reynaud, mille trois cent quatre-vingt fragments de vitraux furent exhumés (1) (fig. 1). Les recherches menées à Saint-Germain d'Auxerre, Ganagobie, Psalmodie, et Gênes ont été les bases de références fondamentales à la reconnaissance des fragments de vitraux de Lyon (2). Un premier ensemble fut découvert lors des différentes campagnes de fouilles archéologiques menées sur les sites de l'ancien baptistère Saint-Étienne et de l'église Sainte-Croix, détruits pendant la tourmente révolutionnaire de 1796. Le second ensemble fut recueilli lors des travaux effectués sur le pourtour de l'étage du chevet de la cathédrale entre 1989 et 1990, et destiné à améliorer le système d'éclairage. Une partie de ce second ensemble fut recueillie sur une couche de bitume posée dans les années 1950-1960, afin d'étanchéifier le sol. Cette couche a été détruite entre 1989 et 1991. Ces deux ensembles issus de deux contextes archéologiques différents présentent un intérêt méthodologique, puisque ces deux unités présentent des caractéristiques distinctes les rendant ainsi complémentaires et amenant une bipolarité intéressante à notre étude. Il est par ailleurs important de rappeler que c'est l'état de conservation des fragments qui a été l'élément directeur de notre étude, puisqu'il a rendu les identifications possibles.

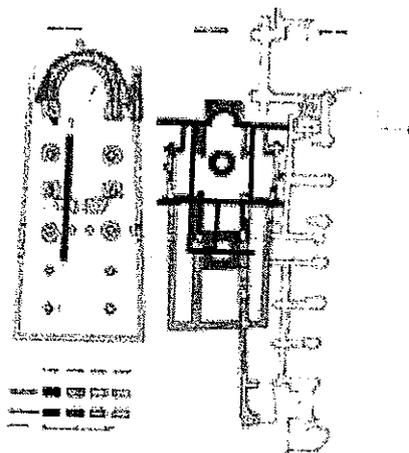


Fig. 1.- Plan du groupe épiscopal de Lyon

Église Saint Etienne :

À l'emplacement du site de l'ancienne église Saint-Étienne de Lyon, trois cent trente-cinq fragments de vitraux ont été découverts en zone 11 (3), au sein des cinq unités stratigraphiques numérotées U.S.1005, U.S.1009, U.S.1016, U.S.1019, U.S.1034. Cette zone, qui part de l'angle de la rue Mandelot et qui couvre toute la section ouest de la rue Saint Etienne, correspond à la partie ouest de l'église et à son porche. Au regard des différentes recherches historiques et archéologiques il semblerait que ces fragments devaient appartenir aux verrières qui ornaient la façade ouest de l'église romane, ainsi que celles de l'abside, avant sa destruction de 1796. La première mention concernant le décor vitré de l'édifice est issue de l'obituaire du chapitre primatial dans lequel il est stipulé que l'archevêque Hugues de Die (1084-1106) fit doter l'édifice de cinq verrières « éblouissantes ». Puis l'archevêque Armédée de Talaru fit faire trois verrières qui représentent Saint Etienne et destinées à orner le chœur de l'église. Les études menées informent que l'élévation intérieure de l'édifice n'aurait connu aucune modification importante jusqu'au XVIII^e siècle. Il existe une gravure réalisée à la fin du XVIII^e siècle, issue de la collection Marduel, conservée aux Archives Municipales de Lyon, où l'on peut distinguer clairement les trois lancettes gothiques de l'abside de l'église (4) (fig. 2). Sur ces trois

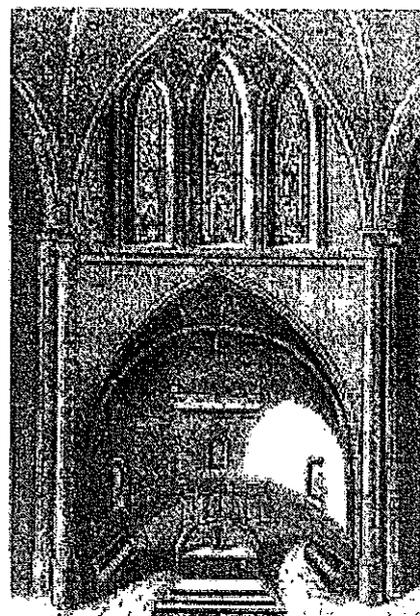


Fig. 2.- Abside de l'église Saint Etienne

verrières figuratives, trois personnages se partagent chacune des baies, sans qu'aucun décor précis ne pût être décelé.

Église Saint-Croix :

Sept cent six fragments de vitraux ont été mis au jour sur le site de l'ancienne église Sainte-Croix à Lyon en zone 12 (5) et en zone 13 (6). Ils ont été découverts à l'intérieur des unités stratigraphiques 2109, 2203, 2207, et 2301. La zone 12 est située sous la rue Mandelot, où furent retrouvés les fondations des piliers gothiques du jubé et de la tribune centrale ainsi que quelques sépultures. Cette zone rassemble les U.S. n°2203 et 2207. Quant à la zone 13, il s'agit de la partie centrale de l'église Sainte-Croix, où seuls subsistent les piliers de l'église gothique. L'abbé Sachet mentionne la présence de six vitraux situés au nord de l'église Sainte-Croix, au XV^e siècle. On sait aussi que six fenêtres furent brisées par la terrible tempête de 1635 (7).

5.- Zone gris clair sur la figure 3.

6.- Zone gris foncé sur la figure 3.

7.- L'église et les custodes de sainte croix de Lyon. : « M.Girinu, commis de l'œuvre, a dit que la tempête dernière aurait gâté toutes les vitres de l'église Sainte Croix (...) toutes les vitres furent réparées d'un côté de la nef par les paroissiens et l'on voit encore dans chaque panneau les armes des particuliers et la date de 1636.

1.- REYNAUD (J.F).- *Lugdunum Christianum*, DAF, Paris, 1998, II^e Partie, chapitre 1, "le groupe épiscopal" p 43-86.

2.- BALCON (S.).-« Les vitraux trouvés en fouilles », : 2000 : *St Germain d'Auxerre- Archéologie et Architecture d'un site monastique du Ve au XXe siècle*, dirigé par Christian Sapin, Centre d'études médiévales d'Auxerre, 2000, p.438-441 FOY (D.).- « Lampes et vitraux de Ganagobie », : *Archéologie Médiévale*, volume 7, 1977, p.229-247. MILANESE (M.). - " Studio dei reperti vetrai ; Resti di vetrate medievali da un saggio di scavo in Santa Maria di Castello a Genova ", : *Archéologia Médiévale*, n°3 ,1976, p.178-195.

3.- Zone grise sur la figure 3

4.- Archives municipales de Lyon, recueuil Marduel, 1c450, 1110, réserves.

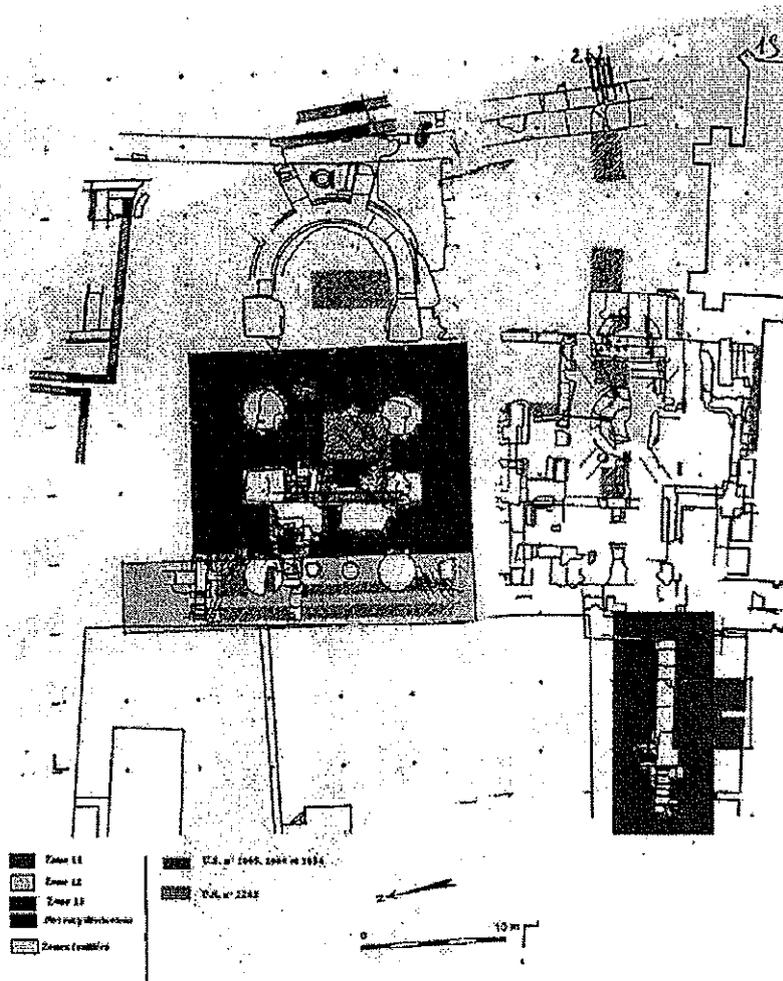


Fig. 3.- Distribution du matériel

Cathédrale Saint-Jean Baptiste de Lyon :

Les trois cent trente et un fragments de vitraux provenant du chevet de la cathédrale ont été découverts en sept zones différentes nommées L1, L2, L3, L4, L5, L6, L7. Ils proviennent donc des verrières supérieures de l'abside, attribuées à la fin du XIV^e siècle par Catherine Brisac et par l'équipe du *Corpus Vitrarum Medi Aevii* (8). À propos de ces dernières, il semblerait que même si les premières verrières des lancettes des baies de l'étage inférieur sont installées dans le courant des années 1215-1216 (9), la plupart des baies de

l'étage supérieur étaient démunies de vitraux à ce moment-là. En effet, il semblerait qu'aucun vitrail ne fut mis en place à cet endroit jusqu'au Concile de 1245, puisque l'on sait que les participants étaient protégés de la pluie par une charpente provisoire et des planches bouchaient les baies démunies de verrières (10). Les fragments de vitraux mis au jour sur la galerie extérieure ne peuvent donc être antérieurs à cette période et l'on suppose qu'ils sont issus des différentes restaurations qui eurent lieu au cours du XIX^e siècle.

Traitement du mobilier

Le mobilier ainsi livré par la fouille a

été lavé, trié, enregistré, dessiné puis analysé. Ces étapes présentent un double intérêt : tout d'abord sur le plan de la gestion de la recherche, puisqu'elle permettent au fur et à mesure de l'avancement des travaux de stocker les mobiliers archéologiques dans les meilleures conditions de conservation possible ; ensuite sur le plan méthodologique, car elles permettent de se familiariser avec la typologie des objets, leur répartition chronologique. L'opération la plus délicate est celle du nettoyage des pièces, puisqu'elle est irréversible et peut aboutir, si elle est mal conduite, à l'altération du verre et des grisailles. Lorsque les objets ne sont pas attribués à des ensembles spatio-temporels précis, comme c'est le cas pour les fragments du chevet de la cathédrale découverts hors stratigraphie, ils ne pourront pas être datés précisément, mais seront néanmoins intégrés à l'étude. En effet des associations d'ordre iconographiques ont pu être réalisées sur le matériel provenant du chevet de la cathédrale Saint-Jean Baptiste, du fait que l'analyse du traitement des grisailles demeure un outil d'analyse précieux, susceptible d'apporter des données d'ordre chronologique.

Ensuite fut établi le procédé de la quantification de chaque ensemble constitutif permettant ainsi de visualiser le mobilier dans sa globalité et de comprendre comment chaque ensemble se différencie ou au contraire permet d'observer en quoi ils convergent. Le choix de la méthode quantitative est donc une condition *sine qua non* à l'interprétation de notre mobilier, puisqu'elle est la seule à pouvoir extraire des données issues des critères intrinsèques des fragments de vitraux. L'intérêt du choix de cette méthode se justifie par le fait que ces quantifications pourront être comparées entre elles.

Ainsi la répartition du mobilier découvert à Saint-Étienne n'est pas très homogène. En effet, 40 % du mobilier inventorié ont été découverts au sein de la même U.S, n° 1016. Nous pouvons aussi observer que sur l'ensemble du mobilier exhumé, seulement 1.79 % des fragments portent encore des traces de grisaille.

8.- BRISAC (C.). - « Cathédrale de Lyon » in *Les vitraux de Bourgogne, Franche Comté et Rhône-Alpes. Recensement des vitraux anciens de la France*, Tome 3. CVMA. Inventaire Général, Paris, 1986, p.293-301.

9.- BRISAC (C.). - *Les vitraux de l'étage inférieur du chœur de la cathédrale Saint-Jean-Baptiste de Lyon*. Thèse de doctorat d'histoire de l'art, sous la direction de L.Grodecki. Paris IV-Sorbonne, 1976

10.- REVEYRON (N.). - La cathédrale de Lyon au moment du Concile. In : *1245-1995. 750^e anniversaire du premier Concile de Lyon*. Conférence et homélie prononcées à la primatiale Saint Jean de Lyon (octobre 1995), Lyon, 1995, p 4-19. Colloque international du C.N.R.S, Lyon-Paris, 1974. p.14-17.

Lieux de découverte	% Peints	% Non peints	% Totaux
Saint Etienne	0.4	24	24.4
Sainte Croix	14	37.3	51.3
Saint Jean-Baptiste	13.5	10.6	24.1
Totaux	28	71.9	100

Fig. 4.- Proportions des fragments peints et non peints pour les trois ensembles.

À Sainte-Croix, des sept cent six objets fragments découverts, seulement 27.34 % sont peints. Les proportions des fragments contenus dans chacune des U.S. sont relativement inégales. Plus de la moitié des fragments inventoriés, soit 63,46 % de la totalité ont été découverts dans l'US n°2207. Comme dans le cas de Saint Etienne, la proportion de fragments décorés est indubitablement inférieure à celle des fragments non décorés. Nous constatons effectivement que la proportion des fragments non décorés représente 72,66 % de l'ensemble. Par ailleurs, l'ensemble des pièces indéterminées représente 20.538 % de la totalité des fragments inventoriés

Enfin, à Saint-Jean-Baptiste, 56.19 % de la totalité des fragments sont omés de peintures contre 43.81 % qui en sont dépourvus. On observe là une légère divergence avec les deux autres ensembles correspondant aux sites de Saint-Étienne et Sainte-Croix présentés précédemment. Cette inversion du phénomène s'explique par l'état remarquable des fragments en présence. Ils ont en effet été épargnés des dégradations communes aux verres enfouis.

Grâce au procédé de la quantification, force est de constater que deux des trois ensembles (fig. 4), soit pour la majeure partie des cas étudiés, la proportion des fragments non peints est plus importante que celle des fragments décorés. L'exception concerne le mobilier provenant du chevet qui présente un meilleur état de conservation puisqu'il n'a pas été le sujet de multiples altérations comme pour les deux autres ensembles exhumés. La grisaille est un matériau très fragile et peu résistant aux divers types d'altération existants. La proportion des objets sélectionnés pour l'ensemble de Saint-Étienne est une

résonance à ce phénomène.

La technique du vitrail ancien comme objet d'analyse

Comme expliqué précédemment, la datation des fragments de vitraux découverts sur les trois sites est sujette à certaines difficultés. À Saint-Jean-Baptiste, elle est rendue difficile par l'inexistence d'un contexte stratigraphique et à Saint-Étienne et à Sainte-Croix quelques fragments proviennent d'unité de remblais, soit les US n° 1005, 1009 et 1034 à Saint-Etienne et les US. n° 2109, 2203, 2207 et 2301 à Sainte-Croix. Il est donc évident que la datation du mobilier contenu dans ces US n'est pas liée à la datation de la pose de ces dernières. Ainsi seules les U.S n° 1016 et 1019 du site Sainte-Croix peuvent être replacées sur la chronologie relative. Elles appartiennent à la période de transformation de l'église romane entre le XII^e et le XV^e siècle. Dans ces conditions, il est illusoire de donner une datation précise de ces fragments fondée sur leurs positionnements stratigraphiques. Par conséquent, il ne reste alors que les critères techniques et stylistiques. Comme le dit à juste titre Michel Hérold « le relevé de la taille maximale des pièces, ou encore de l'état de conservation des verres offrent d'excellents outils de recherches, tout autant que de nombreux repères de datation ». Ainsi outre le relevé des mesures et de l'état de conservation des pièces, quelques caractéristiques techniques peuvent constituer des indices chronologiques fiables, comme la dimension des épaisseurs du verre qui diminuent avec le temps. C. Brisac observa qu'au XII^e-XIII^e siècle, le verre était plus épais qu'au XIV^e siècle, la technique du verre devenant de moins en moins empirique. C'est donc l'indice d'une meilleure maîtrise technique,

alliant la connaissance approfondie du matériau et des paramètres de cuisson. Par extension cette diminution des épaisseurs est le reflet d'un gain en productivité. Ensuite il existe des indices de façonnage, puisque le verre des vitraux au Moyen Age était soufflé de deux manières possibles. Et quelques traces laissées sur les verres archéologiques permettent d'identifier l'un ou l'autre des deux procédés. La technique dite du verre soufflé en « plateau », offre des disques d'épaisseurs inégales, marqués en leur centre par une petite aspérité appelée « boudine ». Elle se caractérise par des cernes concentriques, qui sont les marques du mouvement giratoire que le souffleur exécute avec la matière en fusion. Ensuite la technique du verre soufflé « en manchon », produit des feuilles de verre rectangulaire. Cette technique plus difficile à identifier est reconnaissable par un alignement de bulles d'air en réseau rectiligne et parallèle.

Concernant les critères stylistiques, il faut noter l'importance de la présence du jaune d'argent sur certaines pièces, en tant que repère chronologique. Cette technique qui apparaît à la fin du XIII^e siècle et au début du XIV^e siècle apporte ainsi un *terminus post quem* (11). Mais on déplore ici pour les trois ensemble distincts, le peu de fragments où cette technique est identifiable.

Les fragments de vitraux découverts sur le site de l'ancienne église Saint-Étienne possèdent cinq couleurs : rouge, bleu, rose, jaune et violet. Les fragments colorés représentent 55,52 % de la totalité. Cependant, il est important de rappeler que les fragments classés dans la catégorie dite des *indéterminés* sont en fait ceux dont la couleur n'a pas pu être identifiée à cause du degré d'opacité du verre trop important. Ce groupe représente 36,72 % des trois cent trente-cinq fragments recueillis. Les verres dits *incolors*, dont la proportion est de 7,76 %, ne sont pas blancs mais légèrement

11.- LAUTIER (C.) - « Le début du jaune d'argent dans l'art du vitrail à la manière d'Antoine de Pise », *Bulletin Monumental*, 158/2, 2000, p.89-107.

verdâtres. Cette teinte est certainement accidentelle et elle est due aux impuretés incluses dans le sable utilisé pour la fabrication du verre. Aussi la couleur la plus courante dans cet ensemble est le jaune car il représente 36,42 % de la totalité et la moins utilisée reste le violet. Cependant les vitraux rouges, bleus, et verts sont dans des proportions à peu près égales.

Les couleurs des fragments de vitraux découverts sur le site de l'église Sainte-Croix sont au nombre de six : le rouge, le jaune, le bleu, le vert et le violet. Les fragments colorés représentent 37,26 % de la totalité. Les fragments classés dans la catégorie dite des *indéterminés* représentent en fait 20,538 % des 335 fragments recueillis. Les verres dits *incolores*, dont la proportion est de 42,21 %, sont comme dans le cas de Saint-Étienne légèrement teintés en vert. Les cinq couleurs, présentes ici, ne sont pas réparties de manière très homogène, puisque la couleur la plus usitée dans cet ensemble, à savoir le rouge représente 9,915 % de la totalité des fragments colorés et que le violet, autrement dit la moins courante est employée seulement à 0,708 %. Cependant les vitraux rouges, jaunes, bleus et vert sont dans des proportions à peu près égales. On observe un phénomène similaire sur les fragments de vitraux de Ganagobie, mais aussi sur ceux découverts à Saint-Félix de Monceau (12). Les fragments dits incolores sont en fait très légèrement teintés de verdâtre, dû à la présence d'oxydes métalliques contenus dans les matières premières. Sur les trois cent trente et une pièces recueillies sur l'ensemble du pourtour du chevet de la Cathédrale Saint-Jean-Baptiste de Lyon, 14,19 % des fragments sont colorés, 66,16 % sont incolores et pour les 19,64 % restant la couleur n'a pas pu être déterminée. La raison qui a empêché l'identification de ces couleurs est la même que pour les ensembles appartenant à Saint-Étienne et Sainte-Croix. On remarque que la proportion des verres incolores est nettement supérieure à celles des deux autres ensembles

étudiés. Elle représente 66,16 % de la totalité des fragments inventoriés. Les couleurs sont au nombre de cinq, soit le rouge, le jaune, le bleu, le rose et le violet. On observe donc ici aussi une certaine hétérogénéité dans la distribution des différentes couleurs. 56,19% de la totalité des fragments sont ornés de peintures contre 43,81 % qui en sont dépourvus. Se fait jour une divergence avec les deux autres ensembles correspondants aux sites de Saint-Étienne et Sainte-Croix présentés précédemment. Cette constatation s'explique par l'état de conservation remarquable pour l'ensemble du mobilier. La majorité des grisailles sont présentes sur des verres incolores. Elle représente effectivement 45,62 % des 56,19 % des fragments décorés, contre 6,34 % de fragments colorés. La couleur la plus courante est le rouge et représente 4,53 % des fragments colorés. Mais contrairement à Sainte-Croix et comme c'est le cas pour les fragments de vitraux découverts à Saint-Victor de Marseille et Ganagobie, la proportion de pièces non peintes pour les verres rouges est plus élevée que pour les verres peints (13).

Malheureusement dans ce domaine, certaines limites font que cette datation est souvent imprécise. En effet, une étude stylistique demeure un travail plus ou moins subjectif, dans la mesure où l'on remarque une évolution lente des motifs dans l'art du vitrail lyonnais. Par conséquent seuls quelques motifs caractéristiques ont été identifiés, soit les trois répertoires iconographiques suivants : végétal, géométrique et celui des inscriptions.

Quelques décors de type géométrique ont pu être identifiés à Sainte-Croix. Sur des verres incolores découverts sur le chevet de la cathédrale apparaissent des quadrillages difficiles à identifier. Dans le décor des vitraux, les quadrillages sont communément utilisés et signifient indifféremment des tissus, des fenêtres (14). Ce motif est donc un élément isolé et demeure peu significatif d'un thème ou d'une époque précise. Ainsi, sur les fragments de vitraux découverts sur la galerie supérieure extérieure de l'abside, on peut observer la présence de quadrillages

isolés. Dans le lot L3, où l'on comptabilise le plus de fragments peints (48 pour 186) on remarque la présence de deux éléments qui semblent provenir de filets perlés. Il s'agit des pièces n°129 et 136, où l'on a pu identifier un demi-cercle, enlevé au petit-bois en bordure du fragment, comme cela a d'ailleurs été observé sur trois des vitraux découverts.

L'unique pièce peinte découverte à Saint Étienne a été découverte dans l'U.S. 1016. Le motif identifié est de type végétal, puisque nous réussissons à distinguer une volute. On peut en effet distinguer une courbe se terminant sur une double ligne, s'apparentant à une volute. La pièce concernée est le fragment n° SE.1016-1 (fig. 5). À Sainte-Croix, la plupart des décors identifiés sont de type végétal. En effet, sur les cent quatre-vingt-seize pièces peintes recueillies à Sainte-Croix, vingt-neuf appartiennent au répertoire végétal. Ainsi dans l'U.S n°2109, six fragments peints sont de type végétal, pour une totalité de treize fragments peints. Il faut préciser que l'on observe sur chacune de ces pièces une fine couche de grisaille.

Les inscriptions :

À Saint-Étienne, un fragment d'inscription a été identifié sur l'objet n° 40-1016.



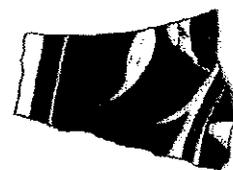
Fragment n° SE 1016-1



Fragment n° SC 2207-100



Fragment n° SB L2-55



Fragment n° SC 2207-44

Fig. 5.- Répertoire végétal

L'ensemble de l'inscription n'a pas pu être restitué. Cependant on arrive à distinguer les deux capitales anguleuses *E* et *R*. Le grand espace libre visible après le *R*, auquel succède une large bande de grisaille, suggère que nous sommes en présence de la fin de l'inscription. Il s'agit probablement de la fin du nom du peintre verrier ou de la fin du nom du saint auquel

12.- FOY (D.).-*Le verre médiéval et son artisanat en France méditerranéenne*, CNRS Editions, Paris, 2001, p. 292 et 323

13.- FOY, 2001, p. 307 et 323.

14.- FOY, 2001, p. 300.

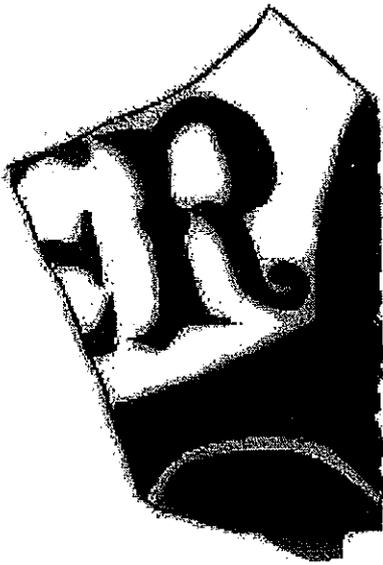


Fig. 6.- Fragment n° 40-1016

le vitrail est dédié, dans le cas où nous serions en présence d'un vitrail figuré. Les lettres ont été enlevées au petit-bois sur un fond de grisaille et se détachent sur un verre incolore. Ces lettres rappellent une typographie de la fin de la période gothique.

Une seule pièce porte un fragment d'inscription dans l'ensemble de Sainte-Croix. Il s'agit de la pièce n° 91, recueillie dans l'U.S. n° 2207. On distingue sur ce fragment, les deux premières lignes transversales qui dessinent un *E*, ainsi que l'extrême pointe de la dernière ligne horizontale. Les lignes horizontales constitutives de cette lettre ont été enlevées au petit-bois, et se détachent ainsi sur un fond de grisaille uni. Le verre est incolore, comme cela a aussi été observé à Ganagobie et à Psalmodie, sur des fragments porteurs d'inscription.

Il ressort donc de cette étude que l'archéologie du vitrail favorise la redécouverte même fragmentaire des décors vitrés originels et constitue ainsi une fenêtre ouverte sur le passé artistique des édifices étudiés. Au fur et à mesure de l'avancement de cette recherche, nous avons pris conscience que le vitrail, en tant que mobilier archéologique, est un outil valable, qui doit être pris en considération comme marqueur chronologique, au même titre que la céramique.



Fig. 7.- Fragment n° 91-2207